



LA PRESIDENTE

Quimper, le 11 mai 2020

A : Mesdames et Messieurs les Président.e.s et responsables d'associations finistériennes

Objet : L'appui du Département du Finistère aux associations face à la crise sanitaire

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire mondiale que nous traversons touche tous les secteurs d'activité, et tout particulièrement le monde associatif, composante essentielle en Finistère de la vie sociale, culturelle, économique et environnementale.

En cohérence avec les grandes orientations de son projet départemental et dans le prolongement des engagements pris depuis le début du mandat, le Conseil départemental est entièrement mobilisé pour accompagner au plus près les associations face aux conséquences multiples de cette crise. Il est et restera attentif aux difficultés rencontrées, notamment celles des associations avec lesquelles il est en lien dans les politiques départementales : solidarité, insertion, culture, sport, langue bretonne, environnement ...

Ainsi, le tableau qui vous est proposé dans ce courrier reprend les principales dispositions prises par le Département en lien avec ses partenaires institutionnels, notamment l'Etat et la Région Bretagne.

Pour un suivi coordonné de ces dispositions, votre interlocuteur référent au sein des services départementaux est Jean-Christophe Le Cloarec, chargé de mission au sein de la Direction générale, qui répondra à vos questions et vous orientera éventuellement vers les administrations partenaires ou les services départementaux concernés.

Vous pouvez le joindre au 02.98.76.65.69, ou par courriel (prioritairement, pendant la période de confinement) : Jean-Christophe.LECLOAREC@finistere.fr

Le Département du Finistère et ses Elu.e.s ont toujours exprimé leur attachement au monde associatif. Par ces dispositions, cet attachement est réaffirmé aujourd'hui, au cœur de la crise sanitaire actuelle qui révèle, une nouvelle fois, un besoin collectif de solidarité et de fraternité.

Nathalie Sarrabezolles